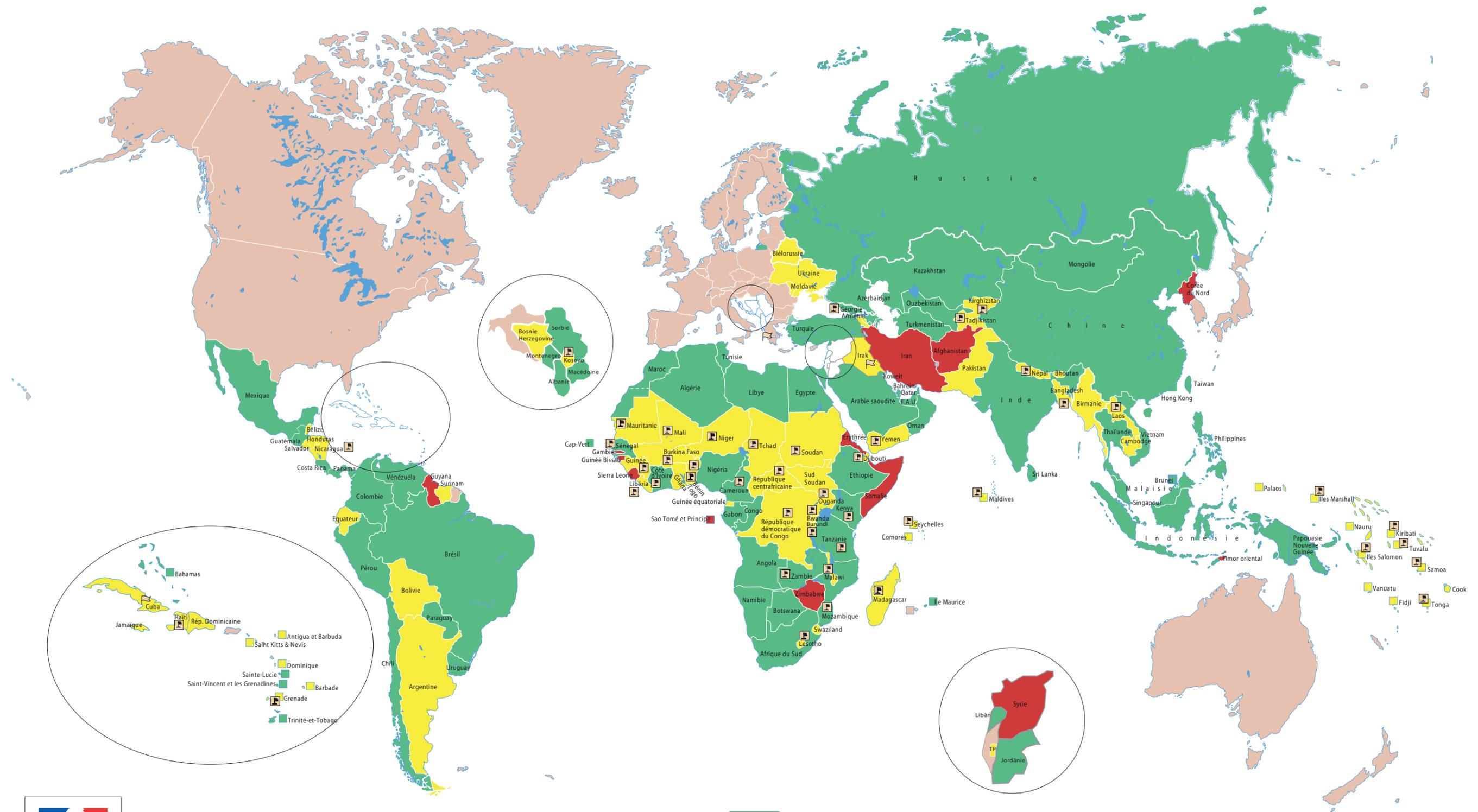


POLITIQUE D'ASSURANCE - CRÉDIT POUR 2014



Pays soumis aux politiques d'endettement non concessionnel définies par le FMI ou la Banque Mondiale et non fermés à l'assurance-crédit.



Dans ces pays, des opérations de court-terme pourront, sous certaines conditions, être prises en garantie au cas par cas.



Pays ouverts



Pays ouverts sous conditions



Aucune possibilité de prise en garantie

Les informations données sur cette carte sont susceptibles de révision. Elles indiquent des disponibilités dont l'utilisation est subordonnée à un examen au cas par cas des opérations, dans le respect des engagements en termes d'endettement pris par les pays vis-à-vis des institutions de Bretton Woods.